

DISSERTATION

LA POSITION GÉOGRAPHIQUE DU VICUS HELENA.

DISSERTATION

SUR

LA POSITION GÉOGRAPHIQUE DU VICUS HELENA.

Bibliothèque Maison de l'Orient



134600

DISSERTATION

SUR

DISSERTATION

LA POSITION GÉOGRAPHIQUE DU VICUS HELENA,

Par A.-J.-H. VINCENT,

POSITION GÉOGRAPHIQUE DU VICUS HELENA.

Professeur de mathématiques au collège royal de St.-Louis, membre correspondant de la Société royale des sciences de Lille.

(Extrait des Mémoires de cette Société.)

En parcourant nos archives, dans les mémoires de Chastelain de Picardie, le relation de la campagne de 1092, je fus saisi sur un passage où se trouvent décrites diverses marches et contre-marches que faisoient les armées de Turgand et de Gonde alors en présence, et dont une étoit dans le territoire appelé à ce village qu'il nomme Hele. On y voit mention d'un village qu'il nomme Hele, qui étoit à l'ouest de Valenciennes, et qui étoit le vicus Helena de l'époque romaine. Ce village étoit par conséquent à l'ouest de Valenciennes, et se trouvoit sur le chemin qui se passoit de Lens et de Arras, entre Valenciennes et Arras, à quelque distance de Valenciennes, au pied d'un monticule nommé le Mont-Saint-Quentin.



Trappe de ce village, qui étoit une digue, qui passoit en front à l'ouest de Valenciennes, et étoit à l'ouest de Valenciennes, et se trouvoit sur le chemin qui se passoit de Valenciennes et de Arras, entre Valenciennes et Arras, à quelque distance de Valenciennes, au pied d'un monticule nommé le Mont-Saint-Quentin.

LILLE,
IMPRIMERIE DE L. DANIEL, GRANDE PLACE.
1840.

DISSERTATION

SUR LA

POSITION GÉOGRAPHIQUE DU *VICUS HELENA*,

Par A.-J.-H. VINCENT.

En parcourant naguères, dans les mémoires de Chastenot de Puységur, la relation de la campagne de 1652, je tombai sur un passage où se trouvent décrites diverses marches et contre-marches que faisaient les armées de Turenne et de Condé alors en présence, et dont cet auteur place le théâtre auprès d'un village qu'il nomme HÉLENE. Soudain me revinrent à l'esprit, et le *Vicus Helena* de Sidoine Apollinaire, et la défaite des Franks par Majorien, lieutenant d'Aétius. Cependant, le lieu indiqué par Puységur n'était aucune des deux villes qui se disputent, à des titres tant soit peu plausibles, l'héritage du *Vicus Helena*: car la scène ne se passait ni à *Lens* ni à *Hesdin*, mais assez loin de là, à quelque distance de *Péronne*, au pied d'un mamelon nommé le *Mont Saint-Quentin*.

Frappé de ce rapprochement assez singulier, qui pouvait au fond n'être pas sans quelque importance, et auquel d'ailleurs une raison que l'on comprendra plus tard m'empêchait de rester indifférent, je consultai, soit les mémoires de Turenne, soit les anciennes cartes de la Picardie, de l'Artois, de la Gaule-Belgique.

Nulle part je ne trouvai *Hélène*, mais bien *Alesnes*, ou *Allaisne*, ou *Allaines*, ou enfin *Haleine*.

Ainsi, l'inexactitude de l'auteur était flagrante ; il avait traduit par *é* le son *a*, regardant sans doute ce dernier comme une prononciation vicieuse appartenant à l'idiôme du pays ; ou peut-être tout simplement n'avait-il fait que commettre un de ces *lapsus* si communs de la part des hommes de guerre des anciens temps, *plus habiles à manier l'épée que la plume*. Le moyen d'admettre d'ailleurs que Puységur, lui, si vain dans les plus petites choses auxquelles il a contribué ou cru contribuer, s'il eût soupçonné qu'il faisait peut-être une découverte, eût été la jeter ainsi à la tête de ses lecteurs sans la moindre petite prétention, et se fût contenté de leur dire bonnement : *Pour parvenir au mont Saint-Quentin, nous passâmes à Hélène* (Tome II, p. 171) !

Quoi qu'il en soit, la question que venait de réveiller cette rencontre fortuite me paraissant digne d'un examen sérieux, je me mis en devoir de chercher à l'éclaircir, afin d'en obtenir, s'il y avait possibilité, une solution définitive.

La première chose à faire pour cela était de me procurer une description exacte des lieux. A cet effet, je m'adressai à plusieurs citoyens éclairés de la ville de Péronne (1) ; et j'eus l'avantage de pouvoir consulter en même temps la magnifique carte topographique publiée par le département de la guerre, dont la feuille contenant *Halène* (2) venait heureusement de paraître. Je vais mettre sous les yeux du lecteur le résultat de cette sorte d'enquête.

(1) Je citerai particulièrement M. Marchandise, notaire, qui m'a fourni avec empressement tous les renseignements dont j'avais besoin. — Je me fais également un devoir et un plaisir de reconnaître mes obligations envers mon jeune parent et ami, M. Lejosne (récemment admis au nombre des membres correspondants de la Société), pour son utile concours dans les recherches nécessitées par la rédaction de ce petit mémoire.

(2) J'adopterai cette orthographe comme une conséquence des conclusions que j'ai à tirer.

Le village nommé aujourd'hui *Allaine* (*Haleine* sur les anciens titres) est situé au milieu d'un marais planté de hauts peupliers, à trois quarts de lieue de Péronne, sur le bord et un peu à gauche de la route qui conduit à cette ville en venant de Bapaume et passant par le mont Saint-Quentin.

Une petite rivière, que les nombreuses sinuosités de son cours ont fait nommer *la Tortille*, traverse le village et la route, et va se jeter dans la Somme à une demi-lieue au-dessous de Péronne.

Avant et après le pont sous lequel passe la rivière en coupant la route, existe une espèce de digue ou de chaussée longue et étroite, élevée sur le marais qui est assez profond en cet endroit.

Le mont Saint-Quentin (1) est à peu près à moitié chemin d'Halène à Péronne. Il s'y trouve un hameau appartenant avec trois autres à la commune d'Halène ; l'un de ces derniers s'appelle *le Vivier* (le nom caractérise parfaitement la nature du terrain) ; un autre, nommé *Feuillancourt* (2), est attenant au pont, du côté opposé au mont Saint-Quentin ; le dernier enfin est celui de *Saint-Denys*.

A mi-côte en allant d'Halène au mont Saint-Quentin, un peu sur la gauche, et par conséquent au-dessus du village et du même côté de la route, la tradition désigne l'emplacement d'un ancien camp romain. De plus, la voie romaine qui conduit d'Amiens à Bavay, en traversant Vermond près la ville de Saint-Quentin, passe à une lieue et demie d'Halène.

Des médailles du Haut-Empire, trouvées récemment près de Péronne, fournissent d'ailleurs une preuve directe du séjour ou du moins du passage des Romains dans ces contrées ; et des

(1) On y voyait autrefois une riche abbaye de Bénédictins, fondée au VII.^e siècle, à la sollicitation de Saint Fursy, par Arkembald, majordome ou maire du palais sous H'odwig II. Elle fut détruite en 1794.

(2) Ce hameau pourrait bien devoir son nom à saint Foillan, frère de saint Fursy.

amas d'ossements, découverts il y a peu d'années près de la route, témoignent qu'il a dû se passer là quelque évènement important. Ce qui semble démontrer en outre l'antiquité de cet évènement, c'est que ni l'histoire de Péronne, ni les traditions du pays n'en font aucune mention.

Le chef-lieu du fief de *la Motte*, qui était situé à Halène, paraît avoir été fortifié; et la ferme qui en occupe l'emplacement est encore environnée de grands fossés.

Rapprochons maintenant de cette description le passage de Sidoine Apollinaire :

*Pugnastis pariter Francus quâ Cloio patentes
Atrebatum terras pervaserat. Hic coeuntes
Claudebant angusta vias, arcusque sub actum
Vicium Helenam, flumenque simul sub tramile longo
Arctus suppositis trabibus transmiserat agger.
Illic deposito pugnabat ponte sub ipso
Majorianus Eques. Fors ripæ colle propinquo
Barbaricus resonabat hymen.....*

Après avoir ainsi mis en regard les deux termes de comparaison, observé la similitude des noms et la disposition des lieux, demandons-nous si, dans l'hypothèse où l'on n'aurait pas déjà cherché à trouver dans Lens ou dans Hesdin le théâtre du fait d'armes raconté par Sidoine, nous pourrions, sur le récit du poète, hésiter un seul instant à le reconnaître dans Halène.

Nous voyons en effet dans ce récit que *les Franks avaient posé leur camp près d'Hélène, sur le penchant d'une colline, auprès d'une petite rivière; et que les Romains, pour les attaquer, débouchèrent par une chaussée étroite et un pont de bois jeté sur la rivière.*

Certes, malgré la grande distance des époques, malgré ce long temps écoulé, dont les efforts ont dû travailler sans relâche à effacer les traits caractéristiques de la physionomie du terrain, il serait difficile, avouons-le, d'imaginer une coïncidence plus parfaite encore aujourd'hui.

La seule différence, si l'on peut dire que c'en soit une, consiste dans les noms : elle est toute dans le mot latin *Helena* comparé au mot français *Halène*. Mais à cet égard même, n'y aurait-il pas matière à examiner si les manuscrits de Sidoine portent réellement *Helenam*. Je dois avouer que ceux dont j'ai pu avoir connaissance présentent ce mot assez lisiblement écrit; mais outre qu'aucun d'eux ne remonte à une époque antérieure au XI.^e siècle, le cachet de l'ignorance des copistes y a laissé plus d'une empreinte authentique. En consultant des manuscrits plus anciens, on a, au dire de Vignier (Bibliothèque historique) et d'autres auteurs, lu *Hedenam* au lieu de *Helenam*; mais est-il déraisonnable d'admettre que, sans la préoccupation qui faisait chercher quelque chose de ressemblant à *Hesdin*, on eût lu peut-être *Halenam* au lieu de *Hedenam*? Combien de corrections adoptées sans conteste ne reposent pas sur des fondements plus solides! Ou bien, au contraire, le mot *Halène* ou *Allaines* ne pourrait-il pas provenir par corruption de celui d'*Hélène*? Cette altération n'est-elle pas tout-à-fait, comme nous l'avons déjà dit, dans les habitudes de l'idiôme Picard qui prononce *alle* au lieu de *elle*? L'analogie de forme que présente l'*H* romaine comparée à la lettre *A* de l'écriture du V.^e siècle, n'a-t-elle pas pu contribuer aussi à cette altération? Et après tout, d'ailleurs, le mot *Halène* ressemble-t-il donc moins au mot *Hélène* que les noms de *Lens* et d'*Hesdin*?

Au surplus, sur la possibilité d'une transmutation qui réduirait *Halena* et *Helena* à n'être que deux formes différentes d'un seul et même mot, il s'en faut que nous en soyons réduits à de simples conjectures. Ouvrons, soit le *Hierogazophylacium Belgicum* d'Arnold de Raisse (Douai, 1628), soit les *Natalia* de J. Vermeulen (*Molanus*), soit les *Acta sanctorum Belgii* de Ghesquières, et nous allons y surprendre le Protée opérant au grand jour sa métamorphose. Voici, par exemple, ce qu'on lit (page 13) dans le premier de ces ouvrages :

S. ALENA seu HELENA vel HALENA, virgo et martyr, Lewoldi regis gentilis filia, siccis plantis Sennam fluvium sæpè sapiùs intempestà nocte transmeavit. (1)

Après cela est-il encore besoin d'autres preuves(2)? Certes, nous pourrions maintenant nous dispenser d'examiner les prétentions d'Hesdin et de Lens. Cependant, pour que notre impartialité n'ait aucun reproche à encourir, et pour qu'il ne manque rien à notre démonstration, voyons les titres que présentent ces deux villes.

Ceux d'Hesdin (3) soutenus par Savaron, Dupleix, Pontanus,

(1) Il est assez curieux que le même fait soit attribué à deux saintes qui figurent dans l'histoire d'Hesdin. L'une est sainte Austreberte, qui a donné son nom à une église de cette ville (*extrà-muros*) : son histoire dit qu'elle passa la Canche à pied sec pour se réfugier auprès de saint Omer, évêque de Térouenne. La seconde est sainte Colette, fondatrice des Clarisses d'Hesdin.

(2) Ceci n'implique nullement (et le lecteur n'a sans doute pas besoin d'en être averti) que le village d'*Halène* ait été fondé par la sainte dont il vient d'être question, ni par aucune de ses homonymes. Il ne s'agit ici que de l'identité des noms *Halène* et *Helène* appliqués à un personnage ou à un lieu quelconque ; or, cette identité nous est clairement démontrée par l'histoire de la sainte : là se bornent nos conclusions.

Autre rapprochement d'autant plus digne de remarque qu'il semble tiré de plus loin : L'étoile γ des Gémeaux, que nous nommons *Helène* d'après les Grecs, est appelée *Al-Hena* par les Arabes!

(3) Je fais l'*h muette* contrairement à l'usage adopté par tous les historiens, et conformément à la prononciation du pays qui ne fait pas non plus sonner l'*s*. . . : *Di Hesdino o d'Edino, come altri chiamano* (Gregorio Leti, hist. de Charles V).

Quippe quod Hisdinum Ausonii, vernaculus Hedin
Sermo vocat, quã non pulchrior arce locus.

J'extraits ce distique d'une pièce d'environ 1200 vers, consacrée à la description de la campagne d'Hesdin. Ce petit poème, fort peu connu, quoique cité par *Loкре* dans une liste de 144 auteurs Artésiens qui termine sa chronique, fait partie d'un recueil en 4 volumes in-12, intitulé : *Deliciae poetarum Belgicorum*, publié par *Jean Gruytere*, sous le pseudonyme de *Ranuius Gerus*, anagramme de *Janus Gruterus*; et le poème lui-même a pour titre : *Fr. Moncei Fridevalliani Atrabatii Heden sive paradisus*. L'auteur n'est cité par aucun biographe français, que je sache; mais on le trouve mentionné à l'article *Monceaux* dans

les pères Sirmond et Pétau, l'abbé Ghesquières, etc., paraissent n'avoir d'autre base que l'opinion du père Malbrancq, auteur d'une *Histoire des Morins*. Cet écrivain, renommé d'ailleurs pour sa crédulité, raconte, sans citer aucune autorité, qu'*Helène*, mère de Constantin, répudiée par Constance Chlore, avait construit sur les bords de la Canche un magnifique château qui d'abord porta son nom, et que ce nom se changea par la suite en celui d'*Hesdin*: *Ad Quantiam Morinorum tranquillius dabatur per fugium. Illic castellum egregium editore in ripa condidit Helena, accedente ad marginem utrumque vico, quæ ejus nomen Helenam induere, postmodum in Hedenum et Hesdinum tempora commutârunt* (de Morinis, lib. 2. cap. XV. — Voyez aussi Hennebert, histoire générale de l'Artois, tome I, p. 167).

Or, à ce récit il ne manque, comme nous l'avons déjà dit, que des preuves. Aussi serait-ce lui faire beaucoup d'honneur que de lui donner pour pendant l'ingénieuse histoire où l'on voit la ville de Paris reconnaître pour fondateur et parrain le ravisseur d'une autre *Helène*, le fils du roi Priam, en un mot, le berger *Paris* (1).

En poussant même les choses plus loin, et admettant que Malbrancq eût réellement trouvé, on ne sait où, une base tant soit peu solide pour appuyer le point principal de son récit, ne pourrait-on pas craindre que lui ou quelque autre écrivain n'eût

un *Dictionnaire historique de tous les hommes nés dans les XVII provinces Belges, etc.*, pour servir de supplément aux *Délices des Pays-Bas* (Anvers, Spanoghe, 1786). Il est à remarquer toutefois que le *Paradisus* se trouve ici totalement oublié. Quant au mérite du poème, à part quelques jeux de mots, on peut dire que cette petite pièce, ravissante pour un Hesdinois, serait encore d'une lecture vraiment délicieuse pour tout amateur d'Ovide et de Tibulle. Je regrette que mon sujet m'interdise de fournir la preuve de cette assertion, et m'impose la nécessité de me restreindre à la citation précédente.

(1) Il n'est point inutile d'observer encore que l'ancienne orthographe latine du mot *Hesdin* n'est point *Hesdinum* ou *Hedenum*, mais *Hisdinum* ou *Hisdinum*.

pris pour le nom de la *Canche*, *Quantia* ou *Quenta*, dénomination également usitée, celui même du *mont Saint-Quentin*? L'hypothèse, malgré sa bizarrerie apparente, ne serait peut-être pas dénuée de toute vraisemblance.

A l'égard de Lens, qu'une partie de ses partisans ont abandonné pour y substituer, les uns *Houdain* (1), les autres *Hollehain*, bourgs peu distants de la ville, voyons si ses titres sont beaucoup mieux fondés.

Pourquoi, suivant Hadrien de Valois (*Gesta Francorum*), le *vicus Helena* ne peut-il être placé ailleurs qu'à Lens? Parce que, avec tous les historiens, Valois croit reconnaître dans le récit de Sidoine Apollinaire qu'*Helena* se trouvait dans le pays des Atrébates, tandis que le vieil Hesdin, en supposant, ajoute l'écrivain, qu'il existât à cette époque, au lieu d'être enclavé dans ce territoire comme il le fut postérieurement, faisait alors partie de celui des Morins. *Quem (Elenam vicum) Joannes Savaro nunc esse Hesdinium vetus Quantiacæ flumini impositum falsò existimat. Cum Elena vicus in primis Atrebatum finibus, quæ Cameracenses attingunt, hoc est forsitan Lensium ad Deulam.... Hesdinium autem vetus (si tùm tamen jam erat) non in Atrebatibus, licet nunc eis attribatur, sed in Morinis ad Oceanum versùs Castellum fuerit.*

(1) Une opinion plus moderne, émise en 1797 par Guilmot, ancien garde-magasin à Douai, mort, il y a quelques années, bibliothécaire de cette ville, placerait le champ de bataille sur le territoire d'*Evin* ou *Evain*, petite commune située à deux lieues de Douai. Les Douaisiens accueillirent avec avidité ce nouveau système qui tendait à relever d'autant la gloire locale; et la statistique du département du Nord (an XII), publiée sous les auspices du préfet, lui donna la sanction officielle. Quoi qu'il en soit, et malgré l'autorité bien plus imposante que lui prêta depuis M. Le Glay en l'adoptant comme donnée historique dans sa *nouvelle* intitulée *le Captif du Forestel* (Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, 1824), il suffit d'un léger examen pour reconnaître que ce système manque de base véritablement solide, le principal argument produit en sa faveur n'étant autre chose qu'une étymologie forcée par laquelle on fait venir *Evin* du celtique *Hellen-Wick*.

Or, ne voit-on pas que cette argumentation, loin d'avoir rien de concluant en faveur de Lens, se réduit à une preuve entièrement négative, à une simple réfutation du système précédent des partisans d'Hesdin? Car en admettant, ce qui est loin d'être exact, que les limites des diverses contrées fussent bien déterminées à l'époque dont il s'agit, le raisonnement même de Valois, comme j'espère qu'on le reconnaîtra tout-à-l'heure, exclurait entièrement la ville de Lens; et ici encore, si je ne m'abuse, je retrouverais, au besoin, des preuves suffisantes pour me faire gagner complètement ma cause. Que l'on me permette, pour les développer, de faire une légère excursion sur le terrain historique.

C'est vers l'an 420 que les Franks passèrent une première fois le Rhin avec l'intention de s'établir dans la Gaule; mais ils ne purent y parvenir. Défaits par Aétius en 432, ils furent obligés de repasser ce fleuve et d'accepter la paix; et leur chef même, au dire de Locre, fut contraint par les siens de se démettre du commandement.

Or, cette défaite ne peut être celle que rapporte Sidoine Apollinaire: tous les historiens le reconnaissent plus ou moins implicitement. Les Franks n'avaient pas alors fait assez de progrès; ils s'étaient arrêtés trop loin du pays des Atrébates; et, d'un autre côté, Majorien, élevé jeune encore à l'empire, n'aurait pu, à cette époque, figurer dans une bataille.

Quoi qu'il en soit, les Franks, pendant cette trêve, avaient repris courage et réparé leurs forces. Vers l'an 437, ils tentèrent une nouvelle entreprise, et, cette fois, ce fut avec un plein succès. Car Grégoire de Tours, Frédégaire, Rorick, Sigebert, et tous les historiens, s'accordent à représenter H'lodion traversant la forêt charbonnière et s'emparant de Tournai et de Cambrai.

Quelques années après, vers 445, H'lodion propose aux Franks la conquête du pays des Atrébates resté sans défense, *patentes Atrebatum terras*; il envoie ses espions pour explorer

les lieux : « Ceux-ci revinrent bientôt, dit Rorik (traduction de M. Augustin Thierry), et rapportèrent que la Gaule était la plus noble des régions, plantée de forêts, d'arbres fruitiers, que c'était une terre fertile, propre à tout ce qui peut subvenir aux besoins des hommes. Animés par un tel récit, les Franks prennent les armes et s'encouragent; et, pour se venger des injures qu'ils avaient eu à souffrir des Romains, aiguïsent leurs courages et leurs épées. Ils s'excitent les uns les autres par des défis et des moqueries à ne plus fuir devant les Romains, mais à les exterminer. »

La conquête du pays des Atrébates fut le fruit de cette nouvelle expédition qu'ils poussèrent jusqu'à la cité des Ambians (Amiens).

C'est après cette nouvelle invasion des Franks que le patrice Aëtius, accouru des bords de la Loire, surprit les barbares près du *vicus Helena*. Mais cette attaque fut sans conséquence, comme le prouvent le séjour bien avéré de H'lodion et de Merwig à Amiens, et la découverte faite à Tournai, en 1653, du tombeau du premier de ces chefs.

Le combat où figura Majorien ne serait donc, suivant toutes les vraisemblances, qu'une surprise sans conséquence, *furtum belli magis quam prælium*, dit Valois, tentée par les Romains à la faveur d'une fête que célébraient leurs ennemis, peut-être une dernière victoire essayée par ces anciens maîtres du monde, avant d'abandonner un pays qu'ils étaient dès-lors impuissants à garder.

Ce premier point accordé, Sidoine dit-il, ainsi qu'on l'a de tout temps répété, que l'affaire se soit passée dans le pays même des Atrébates? Nullement. H'lodion, en s'avancant de Tournai à Amiens, avait traversé ce territoire, comme nous l'avons vu. Il avait dû, pour cela, entrer par la frontière du nord et ressortir par celle du midi. Or, que dit l'historien? D'abord que le combat eut lieu près de l'une des deux frontières, *quâ Cloio pervaserat*. Cela

posé, quelle frontière? celle du nord? non: le poète eût dit *invaserat*; c'était alors le mot propre; et les exigences du mètre ne le repoussaient pas. C'est donc à la frontière du midi, là par où H'lodion était resorti, *quâ pervaserat*, que le combat eut lieu; et c'est aussi là qu'est situé notre *Halène* (1).

Ainsi, nous croyons pouvoir le soutenir sans témérité, *c'est aux environs du village d'Allaine près de Péronne, que les Romains, sous les ordres d'Aëtius et de Majorien, ont remporté sur les Franks commandés par H'lodion, la victoire célébrée par Sidoine Apollinaire* (2).

(1) On a découvert en 1817, près de la ville de Tungres, une inscription portant ces mots : *Fines Atrëbatum* (note communiquée à l'Académie des Inscriptions par M. de Golbéry). Nous ne savons quel degré d'importance il faut attacher à ce fait qui, dans tous les cas, ne pourrait qu'appuyer nos conclusions.

Mais nous trouvons un argument beaucoup plus puissant en notre faveur dans une *Dissertation sur l'emplacement du champ de bataille où César défit les Nerviens*, publiée à Amiens en 1832 par M. de C.... L'auteur de ce mémoire a en effet démontré que le bourg de *Fins (fines)*, situé entre Péronne et Bapaume, et par conséquent proche d'*Allaine*, est le point où confinaient les *Ambiani*, les *Atrëbates*, les *Nervii* et les *Veromandui*. Et, ce qui mérite d'être remarqué, ce même bourg présente également aujourd'hui le point de séparation des quatre départements de la *Somme*, du *Pas-de-Calais*, du *Nord* et de l'*Aisne*.

(2) On pourrait objecter ici que notre argumentation, roulant principalement sur la similitude du nom *Halène* comparé au mot *Allaine*, semblerait s'appliquer avec autant de raison à deux autres lieux de l'arrondissement de Lille, dont les noms ne diffèrent de celui d'*Allaine* que par de légères variantes d'orthographe : ce sont 1.° *Allennes-lez-Marais* ou *Allennes-lez-Seclin* et 2.° *Hallennes-lez-Haubourdin*. Or, à cette objection l'on peut répondre, d'abord que ces deux lieux étaient situés dans le pays des Nerviens et non dans celui des Atrébates; ensuite, que tous les deux se trouvaient à la frontière nord des Atrébates, et non à celle du midi, condition essentielle d'après notre discussion. Ajoutons à cela, relativement à *Hallennes-lez-Haubourdin*, que nul cours d'eau ne coule dans ses environs; et quant à *Allennes-lez-Seclin*, son territoire, couvert à cette époque reculée de marais immenses, n'aurait pu permettre l'établissement d'aucun *vicus*.

Combien de questions relatives à notre histoire nationale, et du genre de celle que nous venons de traiter, n'attendraient pas si long-temps leur solution, si seulement nous possédions la nomenclature de tous les bourgs, villages et hameaux de la France, avec ses variantes et altérations connues!

La thèse que je soutiens, je ne me le dissimule pas, doit enlever à une ville qui m'est chère, si ce n'est un de ses titres de gloire, du moins une source puissante d'intérêt aux yeux de ceux qui la regardaient comme le théâtre de la victoire de Majorien. Mais le nom d'Hesdin ne tire-t-il pas une assez haute recommandation des nombreux sièges soutenus par les deux villes qui l'ont successivement porté, principalement de celui de 1639, où une armée de trente-deux mille hommes, de trente-deux mille Français, fut tenue en échec pendant six semaines entières, sous des murs qu'elle ne put franchir que quand ils furent entièrement épuisés de munitions et de vivres (1) ?

Au surplus, si l'on veut, à cet égard, connaître toute ma pensée, je dirai : *Amica patria, magis amica veritas.*

(1) La Meilleraye, grand-maitre de l'artillerie, qui avait dirigé les opérations de ce siège mémorable, reçut sur la brèche même, des mains de Louis XIII, le bâton de maréchal de France. Voir, outre les gazettes du temps, la relation du chevalier de Ville (Lyon, 1639), les mémoires déjà cités de Chastenet de Puy-ségur et ceux du baron de Sirot. On peut consulter aussi *les Triomphes de Louis-le-Juste* (in-fol. ; Paris, 1649, imprimerie royale) ; on y trouvera, relatifs au sujet, vers français et latins, plans, gravures allégoriques, etc. ; je me contente d'en extraire les vers suivants :

A peine de Hesdin les murs sont renversés,
Que sur l'affreux débris des bastions forcés,
Tu reçois le bâton de la main de ton maître,
Généreux maréchal ; c'est de quoi nous ravir. . . .

L'auteur de ces vers n'est rien moins que le grand Corneille ! *Quandoque bonus dormitat Homerus.*

DISSERTATION
SUR LE PERIPLE
DE SCYLAX